



# Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



\*22007101\*

ale,

Tribunal de l'entreprise de Liège  
Division Verviers

10 JAN. 2022

Le greffier



N° d'entreprise : 0435 015 306

Nom

(en entier) : Collections et Patrimoines

(en abrégé) :

Forme légale : Association sans but lucratif

Adresse complète du siège : Rue Belle-Vue 1a - 4840 WELKENRAEDT

**Objet de l'acte : Admissions - démissions - nominations d'administrateurs et renouvellement des mandats d'administrateur**

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 20 septembre 2021.

"Admissions - démissions - nominations :

Lecture est donnée des lettres de démission de René SCHYNS de ses fonctions de président et d'administrateur de l'asbl et de Christian MERLAND de ses fonctions d'administrateur. Ces lettres sont annexées au présent procès-verbal.

René SCHYNS commente sa lettre, rappelle l'historique qui a conduit à la situation actuelle de l'association et développe les perspectives d'avenir. Il précise que sa démission ne remet pas en cause son soutien et sa disponibilité pour des actions ponctuelles.

Christian MERLAND confirme sa démission pour des raisons de convenances personnelles et sa disponibilité pour des actions ponctuelles au service de l'association.

Charlotte FERRARA, empêchée d'assister à l'assemblée générale, confirmera, par courriel, sa demande de démission de ses fonctions d'administrateur pour convenances personnelles.

Quant aux membres absents et qui n'ont pas donné procuration, ils sont réputés démissionnaires.

Renouvellement des mandats d'administrateur :

Les mandats des administrateurs DEDYE Claude, KONEN Michel, LEMAIRE Guy et MAGER Alain sont renouvelés pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2024.

Il en va de même pour le mandat d'administrateur délégué exercé par Alain MAGER.

Alain MAGER,  
Administrateur délégué.

René SCHYNS,  
Président.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/01/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).